

SASU AR BTP
26 RUE ALFRED NOBEL
93600 AULNAY SOUS BOIS
RCS DE BOBIGNY: 945 583 181
Nombres d'actions: 100

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINNAIRE DU 04/11/2024

AULNAY LE 04/11/2024 à 10H30

ETAIT PRESENT :

Mme Latéfa CHETIOUI (née DERNI), née le 19/01/1972 à BENI SAF (ALGERIE) de nationalité française, demeurant 37 Rue Faidherbe-60180 NOGENT-SUR-OISE.

Soit seule les cent actions (100) composant le Capital Social.

L'Assemblée est présidée par MME CHETIOUI Latefa laquelle constate que l'actionnaire présent représente la totalité du capital et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre à la majorité requise les décisions à l'ordre du jour.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par le bureau ainsi constitué, permet de constater que l'actionnaire présent ou représenté, possèdent 100 actions sur les 100 actions composant le Capital Social.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes décisions ordinaires et extraordinaires.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'actionnaire :

- 1/ La convocation adressée aux associés et le texte des résolutions proposées.
- 2/ La feuille de présence de l'Assemblée.
- 3/ Le projet de résolution.

Monsieur le président précise que tous les documents exigés par la loi ont été tenus à la disposition des associés au siège social de la société pendant le délai légal, et l'Assemblée Générale lui en donne acte.

Monsieur le président rappelle que les associés sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation rapport de gérance et affectation de résultat
- Pouvoirs

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix la résolution.

RESOLUTIONS:

-Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire des associés approuve le rapport de gérance de MME CHETIOUI LATEFA, Président et décide d'affecter le résultat selon la proposition du Président.

Cette résolution est adoptée par l'unanimité des voix présentes ou représentées.

-Deuxième résolution :

L'assemblée ordinaire des assemblées confère tous pouvoirs :

- ❖ Au Président avec faculté de se substituer tout mandataires de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;
- ❖ Au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le Président.

Cette résolution est adoptée par l'unanimité de la voix présente ou représentée.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés et par la Président.

Signature:

MME CHETIOUI LATEFA

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized representation of the name 'MME CHETIOUI LATEFA'. The signature is written in a cursive, flowing style with several loops and a long horizontal stroke at the beginning.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

Civ. neutre DERNI LAFETA

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20242920069696

Pour le compte de :

SAS AR BTP
26 RUE ALFRED NOBEL
93600 AULNAY SOUS BOIS

N° SIREN : 949 583 181

Période déclarée : 08/03/2023 au 31/12/2023

Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (*applicable à compter du 31/12/2023*)

Annexe N° 2065-BIS (*applicable à compter du 31/12/2022*)

Annexe N° 2033-A (*applicable à compter du 31/12/2023*)

Annexe N° 2033-B (*applicable à compter du 31/12/2023*)

Annexe N° 2033-C (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-D (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-E (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-F (*applicable à compter du 31/12/2021*)

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the end.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

*(Applicable à compter du
31/12/2023)*

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	26 36 rue alfred nobel		
Code postal	93600	Ville	Aulnay-sous-Bois
		Pays	France



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Bilan simplifié

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



B - PASSIF

Net Exercice
clos en N

3 - Dettes (4)

TOTAL III

0

TOTAL GENERAL (I + II + III)

0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B

*(Applicable à compter du
31/12/2023)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<input type="text" value="100"/>
---	--------------------------------	--	----------------------------------

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	<input type="text" value="MADAME"/>		
Nom et prénom	<input type="text" value="DERNI LATEFA"/>	Nom marital	<input type="text" value="CHETIOUI"/>
Nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="100"/>	Pourcentage de détention	<input type="text" value="100,00%"/>
Date de naissance	<input type="text" value="19/01/1972"/>	Pays de naissance	<input type="text" value="ALGERIE"/>
1 Code postal de naissance	<input type="text" value="99"/>	Commune de naissance	<input type="text" value="BENI SAF"/>
Numéro, type et nom de voie	<input type="text" value="37 RUE FAIDHERBE"/>		
Code postal	<input type="text" value="60180"/>	Ville	<input type="text" value="NOGENT SUR OISE"/>
Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>		

SASU AR BTP
26 RUE ALFRED NOBEL
93600 AULNAY SOUS BOIS
RCS DE BOBIGNY: 945 583 181
Nombres d'actions: 100

**RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18/10/2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre Société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il a été mis à votre disposition, avec le présent rapport, les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe ;
- le texte des résolutions soumises à votre approbation ;

Le compte de résultat fait apparaître un résultat nul après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

- Examen des comptes et résultats

Le Président vous précise tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

La société AR BTP a réalisé à ce titre au cours de l'exercice clos-le 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 0 Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 0 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort donc pour l'exercice à 0 Euros.

Le résultat net au 31 décembre 2023 se traduit par un résultat nul.

- Mentions légales

Aucune prise de participation significative ou prise de contrôle n'a été effectuée au cours de l'exercice (article 356, alinéa 1 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966).

II - CONVENTIONS VISEES A L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Le Président n'expose qu'aucune des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2023 et que les conventions antérieures n'ont pas subi de modification.

III - AFFECTATION DU RESULTAT

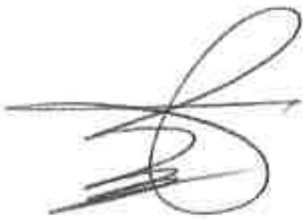
Le Président vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un résultat nul.

IV - MENTIONS LEGALES

Le Président souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Fait à Aulnay sous bois,
Le 18 octobre 2024

Mme CHETIOUI LATEFA

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line, positioned below the name of the signatory.